



## COMPTE RENDU

# CONFÉRENCE EN LIGNE N°4 L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

*La hausse de la température globale sur terre s'accompagnera de déficits hydriques de plus en plus importants, d'aléas extrêmes de plus en plus fréquents. Toutes les productions et les modes de production sont déjà impactés et menacés ; les acteurs commencent à mettre en place des stratégies d'adaptation pour préserver l'activité agricole.*

100 PARTICIPANTS

1 EXPERTE

### Agnès Bergeret

Sociologue, anthropologue et chercheuse au CNRS-LECA, elle revient sur les résultats d'une étude participative qu'elle a coordonnée, sur les impacts et adaptations au changement climatique dans la vallée de la Drôme – Diois.

4 ACTEURS DU TERRITOIRE

### Corentin Mauriceau

Maraîcher au sein d'un collectif qui se partage 32 ha de terres cultivées en agriculture biologique et 90 hectares de forêt utiles au pâturage des animaux, il témoigne de son installation en zone sèche, des solutions mises en œuvre pour être autonome en eau et des principes agro-écologiques développés pour être plus résilient.

### David Vieux

Éleveur de brebis et de vaches, il a observé des grands changements climatiques, notamment des sécheresses répétées. Il témoigne de son engagement dans un réseau de fermes suivi par le réseau pastoral pour l'aider à trouver des solutions.

### Ludwig Blanc

Agriculteur irrigant à Chabrillan, il évoque la conduite de son système en zone irriguée, les efforts d'organisation collective pour l'irrigation et les difficultés qui perdurent sur le secteur face à une ressource en eau qui se raréfie alors que la demande augmente pour nourrir les populations.

### David Arnaud

Animateur de la Commission Locale de l'Eau, il présente l'historique de l'irrigation et ses enjeux futurs pour le territoire, et partage les grandes problématiques actuelles et futures pour la ressource en eau et l'usage agricole dans la vallée.

Vos intercommunalités s'associent et se mobilisent

Une action co-organisée  
avec l'association des acteurs de Biovallée  
et la Commission Locale de l'Eau



# A RETENIR

## LES CONSTATS

- Le changement climatique vient des activités humaines ;
- En Biovallée, 26 % des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) sont dues à l'agriculture. Ces émissions sont liées aux activités telles que l'utilisation d'engins agricoles (environ 13 %), la production des cultures (environ 47 %) et l'élevage des cheptels (environ 35 %) ;
- Les forêts et les prairies sont les principaux puits de carbone du territoire. Elles en absorbent et en stockent un peu plus chaque année mais elles subissent le changement climatique, ce qui pourrait inverser cette tendance ;
- On observe déjà les impacts du changement climatique sur l'agriculture du territoire. Par exemple, avec les fortes chaleurs, la sécheresse, la diminution des ressources en eau, les décalages saisonniers, les périodes de pâturage plus longues, la baisse des ressources herbagères et fourragères, des baisses de rendement (ex. : PPAM, légumes secs) une diminution de la qualité des semences produites (ex. : tournesol)... ;
- Par rapport à la moyenne des températures annuelles entre 1976 et 2005, les températures sur la période 2021-2050 vont augmenter de 1 à 1,5 °C dans le Val de Drôme et de 1,5 à 2 °C dans le Diois. Les estimations des évolutions climatiques en Biovallée à l'horizon 2050 annoncent des étés plus longs, avec une forte augmentation des vagues de chaleur en hiver comme en été, et une réduction du nombre de jours de gel ;
- Au niveau de l'agriculture ces changements mèneront à l'horizon 2050 à un accroissement des incertitudes, à une augmentation de l'intensité des événements extrêmes (canicules, pluies intenses, gel, tempêtes, grêle, neige), à une augmentation des sécheresses induisant des besoins accrus en eau (y compris sur les productions non irriguées historiquement) car le bilan hydrique sera toujours plus déficitaire, à la baisse de la qualité et du taux de matière organique des sols, à l'augmentation des maladies et des ravageurs, à des décalages saisonniers avec des hivers doux, des printemps précoces et des gels tardifs plus impactant, à la dégradation des conditions de travail, à l'inconfort des troupeaux, à l'évolution de la répartition territoriale des productions et à la baisse de la quantité et de la qualité des productions ;
- Les projections climatiques annoncent des tensions plus fortes en matière d'accès à la ressource eau, d'autant plus que la rivière Drôme voit déjà son débit se réduire. En effet, en 2017, a été mesuré des débits inférieurs à 2 m<sup>3</sup>/s du 15 août jusqu'au mois de novembre ;
- Aujourd'hui, les volumes prélevables, pour maintenir le fonctionnement de la rivière en période estivale, sont estimés à 7 millions de m<sup>3</sup>. Ce « gâteau » à se partager l'été est un objectif réglementaire. Pour l'instant, les prélèvements dépassent de 15 % cet objectif de préservation de la ressource. Actuellement, sur les 8 millions de m<sup>3</sup> prélevés, 3 % partent à l'industrie, 28 % servent à produire l'eau potable et 69 % sont utilisés par l'agriculture. Par rapport à l'organisation de l'irrigation, elle est distincte entre l'amont (le Diois et le pays de Saillans) et l'aval (le Crestois et le Val de Drôme) ;
- Tous les agriculteurs irrigants, ont des droits d'eau avec des contrats précisant un volume et une période d'utilisation afin de limiter les prélèvements pendant la période estivale, en sachant que les surfaces irriguées sont gelées depuis 1997 ;
- Des solutions de substitutions sont développées pour atténuer les tensions au niveau de la rivière Drôme ;

**Vos intercommunalités s'associent et se mobilisent**

Une action co-organisée  
avec l'association des acteurs de Biovallée  
et la Commission Locale de l'Eau



→ La CLE travaille à fixer des objectifs quantitatifs à inscrire dans le SAGE en tenant compte des projections concernant le débit futur de la rivière et les impacts cumulés des retenues sur l'environnement ;

→ L'agriculture peut stocker plus de carbone dans les sols et dans les haies en modifiant les pratiques agricoles selon les préconisations de l'initiative 4 %, atténuant ainsi le changement climatique ;

→ Les agriculteurs subissent déjà les impacts du changement climatique et font preuve de capacités d'adaptation. L'étude du LECA a permis de collecter une centaine d'actions d'adaptation observées sur le territoire qui ont été classées selon trois modes d'adaptation. 15 % des actions correspondent au mode « protéger-substituer » (c.-à-d. : réagir face au changement climatique en essayant d'éviter les effets néfastes tout en maintenant au maximum la production en cours), 51 % au mode « s'adapter » (c.-à-d. : prendre en compte les évolutions climatiques en cours afin de s'y adapter) et 34 % au mode « se transformer » (anticiper les évolutions du climat et s'y adapter dès aujourd'hui en changeant les pratiques et le système alimentaire territorial).

→ Le territoire est engagé dans cette démarche prospective pour affiner les stratégies d'adaptation portées par les acteurs et définir une vision à long terme.

## INFO ET REPLAY

→ [WWW.VALDEDROME.COM/ALIMENTATION2050](http://WWW.VALDEDROME.COM/ALIMENTATION2050)

### Avec la participation et le soutien de :



### Vos intercommunalités s'associent et se mobilisent

Une action co-organisée avec l'association des acteurs de Biovallée et la Commission Locale de l'Eau

